



Utilisation du territoire & Biodiversité

L'homme utilise le territoire en fonction de ses besoins : agriculture, élevage, habitat, infrastructures, zones de développement économique, sites industriels, espaces récréatifs... **alors qu'il est aussi le support naturel de la vie végétale et animale.** Par ces aménagements, la destruction de certains milieux est devenue petit à petit irréversible et constitue une menace pour la biodiversité, avec également pour conséquence la perturbation des services rendus à l'homme.

La biodiversité constitue en effet une richesse. Elle fournit la matière première de nos aliments, de nos habillements, de nos médicaments... Elle nous approvisionne en combustibles. Elle assure en permanence la protection des sols, la lutte contre l'érosion, l'épuration des eaux. Elle permet la pollinisation et la dispersion des graines... sans oublier son rôle culturel (esthétique, divertissement) et son rôle dans le maintien de l'hétérogénéité et de la qualité des paysages, qui témoignent d'un patrimoine.

Autant de services qui justifient la nécessité de la préserver de manière à ce que les générations futures puissent aussi en disposer.

Mais avant tout, au-delà de cette valeur d'usage, il semble évident de protéger la biodiversité pour sa simple valeur d'existence.

Sur son territoire, la France a tout d'abord développé une politique de conservation de la nature en protégeant des espaces, notamment par le classement de zones naturelles comme les réserves, les parcs qui protègent la faune, la flore et les habitats menacés. Dans ce cas, la nature est un espace peu aménagé et mis en opposition avec les territoires anthropisés.

p 2 Comprendre

p 3 Enjeux

p 4 Occupation du sol

p 6 ZOOM sur les grandes évolutions

p 11 Régression des habitats

p 12 Biodiversité : état des lieux

p 14 Politiques de protection

p 16 Autres politiques

p 17 Inventaires

p 18 Débats

Devant la régression des milieux naturels ou semi-naturels, ainsi que celle des populations de nombreuses espèces, qu'elles soient rares, menacées, emblématiques ou communes, la mise en place de mesures de gestion en dehors des espaces protégés est devenue une nécessité. On ne cherche plus seulement à protéger la nature mais bien à conserver la biodiversité ; ce qui implique de s'interroger sur les pratiques au sein des territoires artificialisés, de réfléchir à des formes de « cohabitation ».

La protection de la biodiversité doit donc être intégrée dans toutes les politiques publiques qui peuvent lui porter atteinte, comme l'urbanisme ou les transports. De même, la nécessité de penser « globalement » au meilleur usage du sol et de mettre en place des politiques transversales s'impose.

C'est pourquoi aujourd'hui, **la conservation de la biodiversité est devenue un objectif de la gestion des territoires et un paramètre important dans les décisions des acteurs** quels qu'ils soient (agriculteurs, gestionnaires d'espaces, collectivités, touristes,...).